



Communiqué de presse

pour diffusion immédiate

Création de profs-ressources au Collège Montmorency Vers un établissement d'enseignement postsecondaire inclusif

Laval, le 14 octobre 2014 – Le Service d'aide à l'apprentissage du Collège Montmorency compte dans ses rangs une deuxième « prof-ressources » depuis cet automne 2014. Créé en septembre 2013, le service-conseil est destiné aux professeurs ayant un étudiant en situation de handicap dans leurs classes. Les profs-ressources font le pont entre le professeur, l'étudiant en situation de handicap, l'orthopédagogue ou le psychologue et le conseiller en services adaptés. L'objectif consiste à aider l'étudiant en situation de handicap à réussir, à se dépasser et à devenir autonome, dans un contexte d'inclusion.



Les profs-ressources Andrea Szabo et Carole La Grenade

Accompagner les professeurs auprès des étudiants en situation de handicap

Le défi pour les professeurs réside dans le fait qu'ils n'ont pas accès au dossier de l'étudiant pour des raisons de confidentialité. C'est l'étudiant qui consent ou non à fournir certaines informations au sujet de son diagnostic et des mesures accordées par le Service d'aide à l'apprentissage.

C'est ici qu'entrent en jeu les profs-ressources. Les profs-ressources répondent aux interrogations des professeurs sur la mise en place des mesures d'accommodement. Elles leur donnent des conseils lorsqu'un comportement d'un étudiant en situation de handicap peut être considéré comme dérangeant en classe. Elles rassurent les professeurs et agissent auprès d'eux comme mentor. Leur action s'inscrit directement en lien avec la réussite.

Des besoins spécifiques en croissance

Au Collège Montmorency, le nombre d'étudiants qui ont reçu des mesures d'accommodement à la suite d'un diagnostic médical ne cesse d'augmenter. En 2013-2014, ils étaient environ 400 avec handicap, soit avec une déficience physique, neurologique ou mentale.

La loi oblige les cégeps à mettre en place des mesures d'accommodement et à offrir des services à l'intention des étudiants en situation de handicap.

Le Service d'aide à l'apprentissage du Collège Montmorency a développé une expertise dans l'élaboration de plans d'intervention multidisciplinaires. Il favorise le travail concerté. Pour sa part, la Direction des études souhaite l'implication des professeurs dans le processus d'inclusion scolaire et sociale des étudiants en situation de handicap.

Qu'est-ce qu'un cégep inclusif?

« Pour être réellement inclusif, un établissement d'enseignement postsecondaire se doit d'accueillir toutes les personnes qui répondent aux exigences d'admission sans discrimination; de fournir à tous les moyens de réussir dans les meilleures conditions; de privilégier l'ouverture à la différence, de développer des structures d'aide souples, ancrées dans la réalité quotidienne de ses étudiants; de soutenir et former ses enseignants afin qu'ils puissent développer des stratégies favorables à l'inclusion », explique la prof-ressources Carole La Grenade.

Les enseignants sont-ils inclusifs?

Voilà la question à laquelle tentera de répondre Carole La Grenade dans sa thèse de doctorat au Département de psychopédagogie et d'andragogie de l'Université de Montréal. L'intérêt de la chercheuse pour les pratiques pédagogiques inclusives l'a conduite à soumettre le projet de profs-ressources à la Direction des affaires étudiantes en 2013.

La création de profs-ressources traduit la volonté du Collège Montmorency de devenir un établissement d'enseignement postsecondaire inclusif.

-30-

Source :
Kétra Pelletier
Conseillère en communication
Direction des communications et des affaires institutionnelles
Ketra.Pelletier@cmontmorency.qc.ca
450 975-6100, poste 6107

Information :
Carole La Grenade et Andrea Szabo
Profs-ressources
Service d'aide à l'apprentissage
Profs.Ressources@cmontmorency.qc.ca
450 975-6100, poste 6270

475, boulevard de l'Avenir, Laval (Québec) H7N 5H9

